

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 9 juillet 2025

L'An deux mille vingt-cinq et le neuf juillet le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Janine Parent, Mr Pascal Pion Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier, Mme Delphine Champion, Mme Marie-Claude Pagneux, Mme Nathalie Buffy, Mme Martine Maingret,
Excusés : Mr Emeric Landre ayant donné pouvoir à Mme Guillain, Mr Perche ayant donné pouvoir à Mme Delay, Mr Laurent Martin, Mr Tommy Monin

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 9 JUILLET 2025**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande au conseil municipal qui l'accepte à l'unanimité l'ajout d'une question à l'ordre du jour pour l'acquisition de deux mobiles de chantier .

1- Subventions aux associations

Le conseil municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations suivantes :

Clique Cantonale des Sapeurs Pompiers	400 €
Comité de gestion du boulodrome	400 €

2- Décision modificative du budget

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

Imputation	OUVERT	REDUIT
D 21 21578 482	17 000,00	
D 23 231 475		5 000,00
R 024 024 OPFI	12 000,00	

(Unanimité)

3- Acquisition de deux préfabriqués auprès du Département de l'Ain

Le conseil municipale décide de se porter acquéreur auprès du Département de l'Ain des deux préfabriqués utilisés jusqu'à présent par le Collège. Ceux-ci seront ensuite installés au

stade de foot afin de permettre de réaliser du stockage. Le prix d'achat est de 6000 €. Les crédits seront prévus sur 2026.

(Unanimité)

4- Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs courriers de remerciements (banque alimentaire, histoires et traditions)

Monsieur le Maire indique que les travaux de la médiathèque ont débuté. Mme Maingret fait remarquer que le panneau d'affichage règlementaire du permis de construire est absent.

Monsieur le Maire fait appel aux volontaires pour la sécurité du feu d'artifice et pour le tour de l'Ain.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de riverains signalant le manque de visibilité au Petit Faubourg en raison des plantations. Mme Pagneux se rendra sur place

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Orange faisant part de la disparition progressive du réseau cuivre.

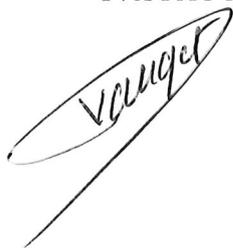
Mme Maingret demande pourquoi un conteneur à journaux Place Pillard a été enlevé. Il a été endommagé. Mme Maingret demande également pourquoi un massif a été supprimé Place Poisat.. C'est pour installer des supports vélos. Mme Maingret regrette que la circulation n'ait pas été interdite place Joubert pour la fête de la musique. Cette point sera évoqué pour les prochaines éditions.

Mr Pion indique que des destratificateurs ont été installés à la salle des sports et à la salle des fêtes.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 18 h 30

PONT DE VAUX le 10 juillet 2025

Le Maire,
Yves PAUGET



La secrétaire,
Françoise DELAY

